



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Entreprises : Bouches-du-Rhone

Question écrite n° 1273

Texte de la question

M Guy Hermier attire l'attention de M le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire sur la situation de la succursale Renault de Marseille-Plombières. La direction de la Régie a pris prétexte de difficultés rencontrées dans l'exploitation quotidienne de ce site pour annoncer sa fermeture en janvier 1989 ainsi que 85 licenciements. En fait, elle tente ainsi de justifier de nouvelles cessations d'activités et de nouveaux abandons de productions. C'est la casse du secteur public au profit du privé qui se poursuit. Pourtant Renault-Plombières doit continuer d'exister, au nom certes du service offert à la clientèle, près de 3 000 véhicules vendus l'an dernier, mais aussi par l'importance commerciale qu'elle revêt dans les quartiers nord de Marseille. Les salariés de la régie refusent à l'unanimité ce nouveau plan de casse de leur entreprise et la diminution de leur effectif. C'est pourquoi il lui demande d'intervenir afin que ce projet contraire aux intérêts du secteur public et des travailleurs soit annulé.

Texte de la réponse

Reponse. - La fermeture de l'établissement de Plombières, annexe de la succursale de Renault à Marseille, est prévue pour la fin de janvier 1989. Elle a été annoncée au comité central d'entreprise, le 18 juillet 1988. D'après la direction de l'entreprise, les raisons de cette fermeture sont d'ordre technique, financier et commercial : mauvaise implantation, vétusté des locaux, pertes importantes accumulées depuis plusieurs années, absence de complémentarité avec la succursale, image dégradée auprès de la clientèle. Sur les quatre-vingt-cinq emplois concernés par cette fermeture, trente-cinq cas sont d'ores et déjà réglés en accord avec les intérêts (départs volontaires, reclassements, mutations, création d'entreprises). Les cinquante cas restants sont, pour la majeure partie, susceptibles d'être résolus de la même manière. Par ailleurs, il est prévu de recentrer l'activité de l'annexe sur le site de Michelet, qui sera modernisé. Cette reorganisation entraînera pour la régie un investissement d'environ 40 MF.

Données clés

Auteur : [M. Hermier Guy](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1273

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : industrie et aménagement du territoire

Ministère attributaire : industrie et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 août 1988, page 2309